VENTES A L'ENCAN

Walter H. Cook.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Ilets de Terre de Valeur,

Dans le Troisième District,

No 61,917, Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR WALTER H. COOK, encanteur—Bureau, 325 rue Baronne, MERCREDI, le 2 mai 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-9 rue Baronne.

En vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 15 mars 1906, et signé en cour ouverte, le 21 mars 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire de la veuve Rosamond Champagne vs les mineurs La Fitte, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage, les propriétés suivantes à savoir:

Deux certains ilets de terre situés dans le faubourg Washington, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans désignés par les Nos 15 et 17 d'après un certain plan de F. Killfleur et Cie, ingénieur civil de la date du 8 novembre 1834, déposé dans les archives de Jules Mosey, notaire. Ledit ilet No 15 étant borné par les rues St Avid, maintenant Claiborne, St John, maintenant Robertson, Emilie, maintenant Manuel et la propriété appartenant au couvent des Ursulines et consistant de douze lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, mesurant trente et un pieds de face à la rue Emilie par cent vingt pieds de profondeur et le lot No 1, lequel formant l'encoignure des rues Emilie, maintenant rues Manuel et St John, maintenant rue Robertson, mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie, maintenant rue Manuel par soixante vingt pieds de profondeur et façade à la rue St Avid, maintenant rue Robertson, ledit lot No 11 lequel formant l'encoignure des rues Emilie, maintenant Manuel, et St Avid, maintenant rue Claiborne mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie maintenant rue Manuel, par cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue St Avid, maintenant rue Claiborne.

Ledit lot No 17 est borné par les rues Prosper, St Avid, maintenant Claiborne, Emilie, maintenant Manuel, et Mathilda, maintenant Josephine et consistant de vingt deux lots de terre, Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilda, maintenant Josephine sur cent dix huit pieds de profondeur.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Mathilda, maintenant Josephine et St Avid, maintenant Claiborne, mesurant trente et un pieds un pouce deux lignes de face à la rue Mathilda, maintenant Josephine sur cent dix huit pieds de profondeur et façade à la rue Prosper et les lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emilie, maintenant Manuel sur cent vingt pieds de profondeur, et le lot No 12 formant l'encoignure des rues Emilie, maintenant Manuel, et Prosper, et mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie maintenant Manuel, sur cent dix huit pieds de profondeur et façade à la rue Prosper et finalement le lot No 22 formant l'encoignure des rues Emilie, maintenant Manuel et St Avid, maintenant rue Claiborne et mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie, maintenant rue Manuel, par cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue St Avid, maintenant rue Claiborne.

Etant la même propriété acquise par Pierre Arnaudin de Joseph Barthet, par acte passé devant Jules Mosey, notaire le 23 février 1857, enregistré dans le Bureau des Transferts 21 folio 428.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année de 1906.—Les actes de vente devant être passés pardevant Gabriel Fernandez Jr notaire aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

WALTER H. COOK
Agent de Propriétés Foncières.
325 rue Baronne.
25 mars—25- av 1 8 15 22 29—mai 1

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Simple,

2336 rue Milan, à l'encoignure Howard.

Dans la succession de Mme Mary C. Albert, femme de John B. Hereford.

No 76,488—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR RAMSEY & ROBERTS Encanteurs—Bureau No 342 rue Carondelet, JEUDI, le 24 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 17 avril 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et adressé à Cicero A. Ramsey, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, l'ilet No 562 borné par les rues Milan, St Liberté (autrefois Green) Berlin et Howard (autrefois St George) lequel dit lot est désigné par le No trente (13) sur un plan fait par D. E. Etroman, député voyer de ville, le 4e jour de novembre 1891, lequel dit plan est annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet notaire, daté le 6 juin 1895 d'après lequel ledit lot mesurant trente (30) pieds de face à la rue Milan par cent vingt (120) de profondeur et formant l'encoignure des rues Milan et Howard (autrefois St George).

Etant la même propriété qui fut acquise par le descendant par acte de Mme Mary Susan Schultz, femme d'Alcide Albert par acte passé pardevant Rolin A. Tichenor, notaire, le 30me jour d'août 1904, enregistré dans le livre des transferts 194, folio 701. Ainsi une autre portion de terre contiguë au lot No trente (13) étant partie du lot No quatorze (14) d'après ledit plan et mesurant quinze (15) pieds de face à la rue Milan par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par descendant par acte de Mme Mary Susan Schultz, femme d'Alcide Albert, par acte passé pardevant Charles B. Upton, notaire, le 13me jour de septembre 1899, enregistré dans le livre des transferts 171, folio 696.

Les propriétés ci-dessus devant être vendues ensemble.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, retiré, avec barrière en fer, hangar, etc., connues comme le No municipal 2336 rue Milan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant et payant pour les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1906, et payant pour l'acte de vente pardevant Rolin A. Tichenor, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

John D. Nix, avocat.
22 av—22 29—mai 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Antoinette Rouyer, Veuve de Frank Barker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,114—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont on peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Wilson Lapine et Léon Gaillardianne, exécuteurs conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Beattie & Beattie, avocats. 26 avril—26 3 —mai 5

Succession de Wm E. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,214, Division A—Il est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont on peuvent avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bertrand Dorr, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. J. Guesnepack, avocat.
26 avril—26 30—mai 5

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur avec petite amélioration du Troisième District,

Coin Royale et Reynes, l'ilet Chartres et Forstall.

Voisinage qui s'améliore rapidement.

MARDI, le 1er mai 1906, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 29 mars 1906, dans l'affaire de la succession de Jean Fontan, No 77,385, de ladite Cour, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Six lots de terre dans le troisième district de cette ville, l'ilet un maintenant 189 borné par les rues Moreau maintenant Chartres, Reynes, Casamayor maintenant Royale, et la ligne de division de la propriété appartenant à Don Miguel Gemaro De Lizardi maintenant Forstall, lesquels lots sont désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Les lots 11, 12, 13, 14, 15 mesurant chacun vingt huit (28) pieds cinq pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt huit (128) pieds huit (8) pouces et une (1) ligne entre lignes parallèles. Le lot 15 formant l'encoignure des rues Reynes et Royale. Le lot No 10 mesurant vingt huit (28) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Royale sur cent cinquante huit (158) pieds deux (2) pouces et une (1) ligne de profondeur entre lignes parallèles. Auquis par le défunt Jean Fontan de Honoré Moreau par acte pardevant G. Legardeur, notaire.

Conditions—Comptant. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire. Les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur.

31 mars—31—avril 1 8 15 12 29—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés désirables du Premier District.

Résidence simple à deux étages 619 rue Race, retirée de la banquette, chemin pour voitures, pavage en briques sur le devant, grande cour, huit belles chambres, hangars et citernes.

Résidence simple à deux étages bien construite, 725 rue Race, presque vis-à-vis du Parc Annonciation, retirée de la banquette, six chambres ou plus grande pelouse sur le devant.

Résidence simple à deux étages extra grande, 717 rue Race, près du Parc Annonciation, contenant vingt chambres ou plus vestibule dans le centre, retirée de la banquette jolie grillage en fer coté pavée en briques pelouse extra grande sur le côté.

Des lignes de cars presque vis-à-vis de ces propriétés, près de là se trouvent églises écoles et marchés.

MARDI, le 1er mai 1906, il sera vendu à l'enchère publique, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un jugement lu rendu et signé en Cour ouverte le 29 mars 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire des successions de William et Sarah Barnes, No 76,662 la propriété ci-après décrite à savoir—

1. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Race, St Jean Baptiste, Fenton, Religieuse et Robert, étant la moitié Est du lot original No 11 de l'ilet No 21 du plan original du Faubourg Lacourse et mesurant trente et un pieds (31) onze pouces (11") pouces et six lignes et demie (6 1/2") de face à la rue Race par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds (127) dix pouces (10") et cinq lignes (5"), ladite mesure étant toute plus ou moins.

Ladite propriété est désignée par le numéro municipal 619 rue Race, en cette ville. Etant la même propriété acquise par Mme Sarah Barnes par achat de la succession de M. Martin et ainsi d'après un acte pardevant J. Benderoth, notaire de cette ville le 30 juin 1857 et enregistré dans le bureau de transfert de cette paroisse dans le livre 126, folio 766.

2. Une certaine portion du lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Chippewa et St Thomas, mesurant vingt neuf (29) pieds six (6") pouces de face à la rue Race sur cent quinze (115) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ladite portion de terre est une partie du lot original de terre désigné par le No 7 sur un plan dressé par C. F. Zimple, le 25 février 1835 et fait partie de certaine propriété que Edward A. Bryant a acquis de Mme Sarah Barnes, veuve de feu George G. Kirk, par acte passé pardevant William J. Castell, notaire en cette ville, le 20me jour de juin 1871, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 199 folio 644.

Etant la même propriété acquise par William Barnes par achat de Edward K. Bryant, d'après un acte pardevant P. C. Covellier, ancien notaire en cette ville, le 23 octobre 1871 et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette paroisse dans le livre 100, folio 319.

Ladite propriété est désigné par le numéro municipal 725 rue Race.

3. Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Lacourse, dans l'ilet No 25, borné par les rues Race, Robin, Chippewa et St Thomas, ayant soixante dix neuf (79) pieds, trois (3") pouces, quatre (4") lignes de face à la rue Race sur une profondeur perpendiculaire de cent quinze (115) pieds, entre lignes parallèles, commençant à une ligne parallèle avec une façade de quatre vingt huit (98) pieds six (6") pouces à la rue St Thomas, et s'étendant de ladite ligne vers la rue Chippewa lequel morceau de terre est composé des parties ou portions des lots dans ledit ilet, Nos 4, 5, 6, et 32, agréable à un plan dressé par C. F. Zimple daté le 25 janvier 1833 déposé en l'étude de S. T. Caire notaire, et lesquelles lots Nos 4, 5 et 6 d'une plus grande étendue que la portion saisie le 31 mars 1904.

Etant la même propriété acquise par William Barnes par acte pardevant D. R. Richard, notaire, le 13 octobre 1856, laquelle dite propriété est désignée par le No municipal 717 rue Race.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux et trois ans, représentée par des billets à recevoir des acquéreurs, garantis par hypothèque et lien de vendeur, et portant intérêt au taux de six pour cent par an de la date de la vente. Les taxes de 1906 devant être payées par les acquéreurs. 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

31 mars—31—avril 1 8 15 22 29—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE DEMEURE

No 2819 rue Banks, entre White et Dupré.

Contenant 4 chambres, avec 2 chambres dans la bâtisse contigue, galerie sur la façade, passage pour voiture et pelouse sur le côté. Jolies résidences aux alentours et à proximité des chars de ceinture Tulane et Canal, Eglises, Ecoles et Marchés.

Succession de John Hopper et femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D — No 76,762.

MARDI, le 8 mai 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 4 avril 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Dupré et Palmyre, mesurant vingt quatre (24') pieds de face à la rue Banks sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent (100') pieds et est pris du côté le plus près de la rue Dupré du lot désigné par le numéro cinq sur un devis annexé à un acte de vente par J. A. Renoch et ais à Mme S. F. Leroy, passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 4 avril 1905.

Les améliorations comprennent le cottage 2819 rue Banks, contenant 4 chambres et citerne, hangar, et deux chambres dans la bâtisse contigue au hangar.

Conditions—Comptant, un dépôt de dix pour cent au moment de la vente; l'acte de vente et les taxes aux frais de l'acquéreur pardevant H. L. Loomis, Jr., notaire.

6 avril—5 8 15 22 29—mai 6 8

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Metzler.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable sur l'avenue Gentilly.

In re — Succession de Giovanina Barcia, femme de Guiseppe Cardarella.

No 77,989—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, daté et signé le 20 avril 1906, et adressé à Wm J. Morgan encanteur, nous vendrons à l'enchère publique, JEUDI, le 24 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci après décrites, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1731 d'une forme irrégulière, borné par le Chemin Gentilly, les rues Rosière, O'Reilly, Clay et Aubry, lesquels lots formant toute la façade sur le Chemin de Gentilly dudit ilet sont désignés par les lettres A, B, C et D et mesurant comme suit, à savoir

Le lot A, trente et un pieds, deux pouces et cinq lignes (31 2" 5") de face au chemin Gentilly, vingt sept pieds neuf pouces et quatre lignes (27 9' 4"), de largeur dans le fond, par cent vingt pieds (120') de profondeur et faisant face à la rue Aubry, et cent trente quatre pieds deux pouces et quatre lignes (134 2' 4") de profondeur sur l'autre ligne de coté, le divisant du lot B.

Et les lots B, C et D ayant chacun trente et un pieds deux pouces et cinq lignes (31 2' 5") de face au Chemin Gentilly par les profondeurs suivantes à savoir

Le lot B cent trente quatre pieds deux pouces et quatre lignes (134 2' 4") sur la ligne du lot A, et cent quarante huit pieds cinq pouces et une ligne (148 5' 1") sur la ligne du lot C, et le lot C cent quarante huit pieds cinq pouces et une ligne (148 5' 1") sur la ligne du lot B et cent soixante deux pieds sept pouces et cinq lignes (162 7' 5") sur la ligne du lot D et le lot D ayant cent soixante deux pieds sept pouces et cinq lignes (162 7' 5") sur la ligne du lot C et cent soixante seize pieds dix pouces et deux lignes (176' 10" 2") sur la ligne de côté opposée vers la rue O'Reilly. Les dits lots ayant chacun une largeur de vingt sept pieds neuf pouces et quatre lignes (27' 9" 4") dans le fond, étant la même propriété laquelle a été acquise par ladite défunte Giovanina Barcia, femme dudit Guiseppe Cardarella, avec sa propre fond paraphernaux et séparée de Charles Grillot Jr, par acte de vente passé pardevant Wm. J. Formento, notaire le 13 mai 1905, entre gistré dans le livre des transferts 201 folio 334.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans, par billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt, les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, en dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Wm J. Formento notaire, aux frais des acquéreurs.

MORGAN & METZLER.
Encanteurs
Bureaux, 331 rue Carondelet.
Gilbert Voorhies, avocat.
22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion sans précédent

Pour s'embarquer dans une affaire bien établie. Toute la propriété foncière, machine, effets mobiliers, installations, comptes courants, sécurités, etc., de la bien connue "Boland Gschwind Co. Ltd".

Voyez le plan à la Bourse.

Thomas Killeen vs "Boland Gschwind Co. Ltd". No 77,901. Cour Civile de District. Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 24 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement signé le 9 avril 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir

Ces certaines portions de terre dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St Thomas, Terpsichore et Chippewa, dans le premier district de cette ville, lesquelles Boland Gschwind Co. Ltd ont acquis de Hauptman et Loeb Co. Ltd, et mesurant comme suit

Cent trois pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Melpomène, étant la façade entière de l'ilet sur ladite rue, entre les rues St Thomas et Chippewa, une profondeur et façade sur la rue St Thomas de cent quatre vingt onze pieds deux pouces et trois lignes, une profondeur et façade sur la rue Chippewa de cent soixante quatorze pieds neuf pouces et mesurant sur une ligne de base au travers de l'ilet de cent soixante et onze pieds onze pouces et cinq lignes, ainsi une langue ou portion de terre contigue à la portion de terre ci dessus décrite, mesurant 12 pieds de face à la rue Chippewa, 52 pieds de face à la rue St Thomas et 187 pieds 8 pouces 2 lignes au travers de l'ilet sur le côté vers la rue Terpsichore le tout d'après deux certains plans d'arpentage faits par Kirkland et Théard, daté le 19 mars et 25 avril 1901 respectivement et annexés à un acte d'achat par Boland Gschwind Co Ltd en cent ap és référé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., sur ladite portion de terre et ainsi avec le droit de servitude de voie pardessus et sur la portion restante dudit ilet dans le but de maintenir la voie ferrée avec chrs comme une voie ferrée avec tourniquet,

Etant la même propriété acquise par Boland Gschwind Co., Ltd., par deux actes d'achat pardevant Bernard Titche, notaire, le 28 mars et avril le 25 1901 respectivement, et et enregistré dans le livre des transferts 182, folio 326 et 328. La propriété ci-dessus comprenant une immense et magnifique fabrique couvrant les trois cinquième de l'ilet et est équipé avec des machines de valeur, de grandes boutiques de travail, immenses entrepots, de grands bureaux, avec un massif caveau de sureté à deux étages et la fabrique a toutes les installations nécessaires pour une si grande et si vaste entreprise.

La propriété a des rails avec tourniquet et possède tous les avantages d'une splendide localité pour faire les affaires. Aussi machine, effets mobiliers, actions, comptes de sécurité, meubles de bureau et installations et tous les articles dont on se sert dans leur genre d'affaires.

La propriété foncière sera offerte séparément des machines et installations. Les machines et installations et propriété mobilière et comptes seront offerts en lots séparés et des enchères seront obtenues là dessus, et alors la propriété exclusive des livres, comptes et sécurités négociables en un lot, ou comme un tout et la propriété sera adjugé pour la plus haute et meilleure enchère et au plus haut et meilleur enchérisseur.

Conditions Tous les effets mobiliers et propriété personnelle sera vendue pour du comptant et la propriété foncière au termes d'un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un (1) et deux (2) ans. Le paiement différé devant porter six pour cent (6 0/0) d'intérêt par ans, et devant être garanti par hypothèque, contenant toutes les clauses usuellement contenues par hypothèque dans la ville de la Nouvelle Orléans.

L'acte de vente pardevant G. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 avril—22, 29—mai 6, 13, 20, 24.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pharmacie établie depuis plus de 25 ans, 1301 rue Magasin à l'encoignure de la rue Thalie, il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux

LUNDI, LE 7 MAI 1906, à 11 A. M.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Philip P. Schumann, Dossier No 78,892, ledit ordre daté le 26 avril 1906 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous offrirons en vente à l'enchère publique en bloc ou s'il n'est pas vendu en bloc, dans ce cas en détail, sur les lieux, No 1301 rue Magasin, à l'encoignure de la rue Thalie

Le stock de drogues, articles de toilette, parfumeries, articles de fantaisie, diverses drogues de pharmacies, comptoirs, vitrines, bouteilles, etiquettes, boites de pilules, etc., appartenant à ladite succession.

Conditions—Comptant sur les lieux

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

St Clair Adams, avocat.

N. B.—L'acquéreur peut continuer les affaires et obtenir un bail sur la bâtisse.

27 avril—27 29—mai 6 7

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Jos Dubuc.

Résidence Substantielle en Briques et en Bois à deux Etages.

No 1126 avenue Esplanade.

A l'Encan JEUDI, le 24 mai 1906 à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B dans l'affaire intitulée succession de veuve Jos Dubuc, dossier No 78,921, ledit ordre daté le 20 avril 1906, et adressé à Jos L. Onorato, encanteur j'offrirai en vente, à l'enchère publique, JEUDI, le 24 mai, à midi, les ci-après propriétés foncières

1e Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, S. Liberté et l'avenue Clay, les dits lots sont désignés par les numéros 11, 12 et 13 sur un plan fait par C. Milo Williams, député-voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Les dits lots sont contigus et ont chacun une façade de 29' 11" 5" à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6" dans le fond. Le lot No 11 a une profondeur sur la rue Howard de 135' 9" 2" et une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 12 de 136' 6" 3", le lot No 12 a une profondeur sur ladite ligne de côté le divisant du lot 11 de 136' 6" 3" et une profondeur sur la ligne de côté le divisant le lot 12 dudit lot 13 de 137' 3" 4", le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 12 de 137' 3" 4" et une profondeur sur la ligne la plus près de la rue St Liberté de 138' 0" 5".

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en un cottage résidence contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde; bâtisse à deux étages dans le fond contenant écurie et deux chambres à coucher, allée pour voiture, eau du fleuve. La maison est équipée pour le gaz et l'électricité.

2e Trois certains lots de terre dans le même district, dans l'ilet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus et sont numérotés 20, 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

3e Trois certains lots de terre, avec toutes améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jéna, Freret, Howard et Cadix, désignés par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30' de face à la rue Jéna par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et par le numéro 24 mesurant 30 pieds de face à la Freret par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 24 est contigu aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 de l'encoignure des rues Jéna et Freret; le lot No 24 commençant à une distance de 120 de l'encoignure des rues Jéna et Freret.

4e Cinq certains lots de terre, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena, Liberté, Howard et l'avenue Napoléon; les dits lots étant désignés comme les lots Nos 14 à 18 tout deux inclusivement, contigus l'un à l'autre et mesurant, à savoir le lot No 14 formant l'encoignure des rue Howard et Jena et mesurant 30' de face à la rue Jena par 100' de profondeur, les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30' de face à la rue Jena par 100' pieds de profondeur.

5e Treize certains lots de terre dans le septième district de la ville dans l'ilet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'arpentage par C. Unoas Lewis, député voyer de ville, annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire daté le 13 novembre 1903, comme suit Les lots 1 à 4 tous deux inclusivement; lots 13 à 20 tous deux inclusivement et lot No 23. Lots 1 à 4, tous deux inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton; les lots 13 à 20 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove; le lot 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de 115 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement. Les taxes de 1906 devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Charles Schneidan, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, Bureau No 318 rue Baronne.
22 av—22 29—mai 6 13 20 24

Eiseman & Lazarus

:oo:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Darmana.

ILET DE VALEUR

Dans le Troisième District.

Borné par les rues Abondance, Trésor, St Antoine et Bagatelle,

Comprenant dix sept lots, maintenant usité pour une laiterie.

Devant être vendu en entier.

A L'ENCAN à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne.

MERCREDI, LE 2 MAI A MIDI.

Pour le compte de Brady Moulin.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune—Meyer Eiseman, encanteur. Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 63,806, intitulée Succession de Louis Darmana, signé le 21 mars 1906, et ordonné à T. J. Brady, encanteur, nous offrirons de vendre, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225, 227, 229 rue Baronne, MERCREDI le 2 mai 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le lot No 1 mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et formant l'encoignure des rues Bagatelle et Trésor.

Le lot No 2 mesurant trente pieds de face à la rue Bagatelle et est contigu au lot No 1 et mesurant cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 3 mesurant quatre pieds et quatre pouces de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, et quatre vingt dix pieds sur la ligne le divisant de la ligne réelle du lot No 4, et quatre vingt dix pieds sur la ligne du lot No 17, ledit lot étant irrégulier en forme.

Le lot No 4 mesurant onze pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Abondance sur cent cinquante pieds et un pouce sur la ligne le divisant du lot No 5, et cent six pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Bagatelle, et quatre vingt quatre pieds huit pouces et neuf lignes de largeur sur la ligne du fond

Le lot No 5 mesurant vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Abondance par cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles

Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Abondance et St Antoine, mesurant trente pieds, un pouce de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur et façade à la rue Abondance, et cent pieds sur la ligne le divisant du No 7.

Les lots 7 à 14 inclusivement mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur chacun entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 15 formant l'encoignure des rues St Antoine et Trésor, et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue St Antoine par une profondeur et façade de cent pieds à la rue Trésor et une profondeur égale sur la ligne le divisant du lot No 14.

Les lots Nos 16 et 17 sont contigu et mesurant chacun vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Trésor par cent cinquante pieds et un pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en 1 et 2 ans, représenté par billets portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Habans, notaire. 10 0/0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS,
Encanteurs 712 rue Commune,
Sous l'Hôtel St Charles.
1 av—1 8 15 22 29—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Emplacement d'affaire et Résidence, 3339-3341 rue Rempart.

A l'encoignure de la rue Désiré.

Cottage double 3408-3410 rue St Claude, entre les rues Désiré et Elmire.

Cottage simple 1039 rue Indépendance, entre les rues Rempart et St Claude

Deux lots, rue Mandeville, entre les rues Derbigny et Roman, ilet rue Marigny

Cottage double 1735-1739 rue Mandeville, à l'encoignure de la rue Roman, ilet rue Marigny et Espagne.

Trois lots à Algier, rue Farragut, entre les rues de Armas et Newton.

161 96/100 acres avec toutes les améliorations qui s'y trouvent près de Covington sur la rivière Bogue-Falaya.

MARDI, le 15 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Charlotte Buttenuth et al vs Mary Buttenuth et als

No 78,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR CARRERE ET KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 15 mai 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1906 et signé le 5 avril 1906, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 360 borné par les rues N. Rempart, St Claude, Piété et Désiré, mesurant trente pieds de face à la rue N. Rempart sur cent six pieds plus ou moins de profondeur et face à la rue Désiré, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignées par les Nos 3339 3341 rue N. Rempart.

Les améliorations comprennent une bâtisse simple en bois à un étage, couverte en